

Selon le Conseil, «il est manifeste que la réduction des disparités interrégionales de revenu et la réalisation d'un meilleur équilibre interrégional de la croissance économique comportent des tâches immenses, urgentes et extrêmement difficiles. Plusieurs décennies d'expérience ont démontré que ces tâches ne peuvent pas être accomplies par des dépenses faites sans méthodes cohérentes, par des expédients superficiels, des travaux improductifs et de simples transferts de revenus. Les politiques et programmes appropriés devront être formulés dans un cadre cohérent à long terme et appliqués avec un souci constant des véritables problèmes fondamentaux en cause».

Prosperité et stabilité des prix

La situation qui a régné au Canada, au cours de la longue période d'expansion qui a commencé en 1961, illustre bien l'une des principales difficultés qu'ont connues à plusieurs reprises les pays industriels modernes durant les années d'après-guerre, soit celle de maintenir une stabilité raisonnable des prix en périodes de forte croissance et d'augmentation rapide de l'emploi. En général, les principaux pays du monde ont réalisé beaucoup plus sous ce rapport, depuis 15 ans, que durant l'entre-deux-guerres. Pour une bonne part, cette amélioration est nettement attribuable à une meilleure compréhension des grandes forces à l'œuvre au sein des économies modernes et à un meilleur emploi des politiques de nature à influencer ces forces. On a appris, en particulier, à mieux apprécier l'importance de l'offre et de la demande globale dans l'économie ainsi que l'influence des «grands leviers» de la politique budgétaire et monétaire sur ces agrégats. Il est reconnu, aujourd'hui, qu'une forte inflation a pour cause fondamentale un excès de la demande de biens et de services sur l'offre disponible, alors que le chômage généralisé résulte d'une grave insuffisance relative de cette demande. On sait également que le principal moyen de remédier à ces deux situations extrêmes consiste à orienter la politique budgétaire et monétaire de façon à freiner ou à stimuler, selon le cas, la croissance de la demande globale et à établir un juste rapport de proportion entre cette croissance et l'augmentation du potentiel de production.

En 1965, le Gouvernement du Canada a demandé au Conseil économique d'entreprendre une vaste étude des prix, des coûts, des revenus et de la productivité ainsi que de leurs rapports avec le maintien de la croissance économique. Plus précisément, il a prié le Conseil: 1° d'étudier les facteurs qui influent sur la fixation des prix et les rapports entre les fluctuations des prix et des coûts et les niveaux de productivité et de revenu; 2° de faire connaître leur influence sur le maintien de l'essor économique, d'un niveau élevé d'emploi et de commerce et d'un niveau de vie croissant, et 3° de revoir les programmes et les expériences d'autres pays dans ce domaine, dans la mesure où ils s'appliquent au Canada. Le Conseil a consacré une bonne partie de son *Troisième exposé annuel* à faire rapport sur ces questions.

Dans les tentatives qu'ils ont faites en vue de concilier les objectifs d'un haut niveau d'emploi et d'une stabilité raisonnable des prix, beaucoup de pays ont adopté ce qu'on est convenu d'appeler des «politiques des revenus» ou des «principes directeurs en matière de salaires et de prix». Le Conseil a étudié à fond la façon dont ces politiques et autres mesures ont été mises au point et appliquées aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, en Suède et dans les Pays-Bas. En général, le Conseil a constaté que ces politiques,—qui, très souvent, fondent les augmentations permises de prix sur les récents niveaux de productivité,—avaient une certaine valeur au point de vue de l'éducation du public, mais étaient rarement applicables sans le recours ou la menace de recours de la part du gouvernement, à des sanctions contre les violateurs des principes directeurs. Il a été extrêmement difficile d'évaluer les effets de ces politiques. L'étude faite par le Conseil indique que lorsqu'une économie a atteint un haut degré de demande et d'emploi, il se produit dans les prix et les salaires des tendances à la hausse de nature à faire oublier les directives ou à briser toutes les barrières établies. Ce phénomène dit d'explosion des salaires et des prix s'est souvent produit après des périodes de stabilité relative attribuée à une politique des revenus.